Le samedi 12 mars 2016, la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics a convoqué une ASSEMBLEE GENERALE pour le lancement des assises du service public du XXIè siècle.

L'assemblée générale a adopté les décisions suivantes :

- 1. Une adresse rapide du Conseil d'Administration aux organisations sur la phase opérationnelle qui s'ouvre avec rappel de l'appel de Guéret, les éléments de cadrage déjà validés par la Convergence et un appel à débattre dans les territoires dans l'objectif d'élaborer les premières bases du manifeste.
- 2. Une réunion nationale le 4 juin 2016 pour valider le processus d'organisation des assises nationales avec un point sur les assises locales.
- 3. La participation de la Convergence aux réunions des collectifs nationaux et locaux (rail, hôpitaux, eau, logement, etc.).

Liste des endroits où des assises sont d'ores et déjà prévues :

Ardèche, Lure, Tours Quimper, Mayenne, Val de Marne, Haute Saône (Lure), Indre-et-Loire (Tours), Finistère (Quimper), Mayenne, Corrèze, Val-de-Marne, Gironde,

Possibilité d'en organiser peut-être : Creuse, Isère, Hautes Pyrénées, Puy de Dôme (Combrailles), Vendée ...

Les dates seront communiquées dès que possible sur les listes de diffusion.

- 4. Des assises nationales le 19 novembre 2016 dont le contenu reste à préciser et le lieu à définir (Montreuil ou université parisienne ou Bourse du Travail Paris). Ces assises doivent être conçues comme un événement politique et citoyen et pas seulement comme un rendez-vous d'écriture du manifeste ;
- 5. Une soirée-débat sur l'Europe sera organisée la veille ou le soir-même des assises.
- 6. deux groupes de travail doivent être constitués en plus de ceux existants avec représentation du CA de la Convergence et organisations volontaires : l'un sur l'élaboration du manifeste, l'autre pour l'organisation et le contenu des assises
- 7. La création d'un visuel spécifique.
- 8. L'organisation d'un ou des débat(s) sur les services publics à la fête de l'Humanité.